

qu'il réunirait ses amis. Serait-ce en effet à une idée de ce genre que se rattacherait la présence de M. Achille Testelin à Roubaix l'un de ces derniers jours ?

Par décision de M. le gouverneur de la Banque de France, M. Garnier de Labareyre, caissier de la succursale de Valenciennes, a été nommé caissier de la succursale de Roubaix-Tourcoing, en remplacement de M. Gagniard, promu à la Caisse de Saint-Quentin.

On lit dans le Progrès :

Nous apprenons que M. Joseph Coget a définitivement décliné la candidature, dans la 5e circonscription de Lille, en priant ses amis de reporter leurs suffrages sur celles de M. Desmazières qu'il appuiera de tout son pouvoir.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE. — Les agents de change contre les notaires. — Le tribunal a rendu aujourd'hui son jugement dans cette affaire dont nous avons parlé il y a quelques jours. Il a donné gain de cause aux notaires. Il a décidé que les agents de change n'avaient pas le privilège que pour les négociations amiables des valeurs de bourse, et non pour les ventes qui n'en ont lieu forcément qu'avec les formalités judiciaires, c'est-à-dire dans tous les cas où ces valeurs appartiennent à des mineurs, à des interdits, à des successions bénéficiaires. En conséquence la compagnie des agents de change a été déboutée de sa prétention et condamnée aux dépens.

La Semaine religieuse du diocèse de Cambrai publie, d'après le *Bulletin de la Société de Saint-Vincent-de-Paul*, la lettre suivante adressée au comité central de cette Société :

« Cambrai, 8 janvier 1876. » Chaque jour j'apprécie davantage le bien immense que fait la Société de Saint-Vincent-de-Paul; c'est une institution vraiment providentielle. — Je continuerai à secourir de tout mon pouvoir et à développer les Conférences de mon diocèse. Elles sont admirables de piété, de zèle, de dévouement. Mon vœu le plus sincère est que leur nombre s'accroisse autant que possible. »

† R. F. Cardinal RÉGNIER.
Archevêque de Cambrai.

Hier entre cinq et six heures, un énorme bloc de pierre s'est détaché d'une maison en construction, rue St-Georges; une voiture appartenant à M. Jonville-Sapin, passait en ce moment, elle recut d'aplomb le bloc de pierre qui la brisa à moitié. Chose curieuse, le cheval n'a pas été touché, il a seulement suspendu sa marche du même coup. Quant au conducteur, nommé Louis Delmeste, il a été renversé. Etait-ce l'émotion, ou la secousse ? C'est dire qu'il l'a échappé belle. Un témoin oculaire nous assure l'avoir vu se relever avec son vêtement tout blanchi de l'émission de la pierre qui était venue se briser contre son chargement.

L'enquête judiciaire se poursuit au sujet de la malheureuse fille de la rue des Longues-Haies, prévenue d'infanticide. A l'heure qu'il est, le corps de l'enfant a été soumis à l'autopsie, et le parquet a dû prendre connaissance du système de défense adopté par la mère.

Un mari et sa femme employés dans une filature de la Grande-Rue, ont été arrêtés hier, pour un vol important de bobines. La femme essayait de les passer dans un panier où elle les avait cachées. Elle fut prise et retenue en attendant l'arrivée des agents avertis aussitôt. Le mari complice du vol et voyant sa femme découverte était en train de fuir quand il a été également arrêté. Il se nomme Vanrosbeck.

La grande Fanfare offre à ses membres honoraires un concert dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville, le dimanche 13 février 1876 à sept heures du soir, avec les concours de MM. Henri Bonnel, sous-chef de la musique de Wervicq (Belgique), A. Derender, artiste

planiste (aveugle), Badiali, 1^{er} basse chantante du Grand-Théâtre de Lille, Minseart et Delmotte, de la société nationale des Orphéons lillois, Favart, chanteur comique du Théâtre de Tournay, Dodin, trombone solo de la société, Vandemborhe, accompagnateur. Une liste de souscription sera déposée au contrôle.

Toujours le pétrole! avant-hier soir, la femme Niquet, âgée de 32 ans, place Philippe-de-Girard à Lille, s'y prit si maladroitement en allumant sa lampe qu'elle enflamma en même temps la mèche et le pétrole.

A la vue des flammes elle se réfugia dans un coin de la chambre. Sa fille Marie, âgée de 11 ans, accourut et se mit à souffler pour les éteindre, mais le feu prit à ses vêtements. Sa mère, voyant le danger que courait sa fille s'élança sur elle, parvint à étouffer les flammes, puis tenta de nouveau d'éteindre la lampe, mais, à son tour, elle se vit bientôt tout en feu.

Eperdue, elle va prendre dans son berceau son petit enfant de six semaines pour le soustraire à un danger dont il n'était pas menacé. A son tour, il eut bientôt ses vêtements en feu. Les cris de ces deux malheureuses attirèrent les voisins. Il était temps, car les trois victimes ont reçu des brûlures fort graves. Toutefois on espère pouvoir les sauver.

La France du Nord raconte en ces termes le nouvel incendie qui vient d'éclater à Boulogne-sur-Mer :

« Une fois encore, la nuit dernière, le tocsin a réveillé les habitants de Boulogne; une fois de plus nous avons entendu le tintement lugubre des cloches, le son sinistre des clairons répandant l'alarme. »

« Vers quatre heures du matin, on s'est aperçu que le feu venait d'éclater dans l'aile droite des bâtiments composant la brasserie dite de la Madeleine, sise sur le territoire de la commune de St-Martin, en face du chemin d'Ostrove et de la route nationale. »

« Au premier signal accoururent les pompiers de Boulogne, ayant en tête tous leurs officiers. Etaient également des premiers : M. Chabanel, inspecteur des douanes, toujours dévoué, conduisant son équipe et sa pompe; puis vinrent la pompe du chemin de fer du Nord; les marins du *Lévrier* aussi empressés que courageux, le bataillon du 8e de ligne et ses chefs; la gendarmerie, la police boulognaise. »

« On a remarqué, en outre, la présence de M. Auguste Huguet, sénateur, maire de Boulogne, ainsi que celles des principales autorités locales. »

« Par malheur et quelque fut l'empressement et le zèle de chacun, la situation de l'immeuble, la violence du feu ne laissaient guère de doute sur la solution finale. Malgré la spontanéité des secours et le dévouement de tous, tout l'intérieur du bâtiment est brûlé. Restent quatre murs noirs, encadrant les cendres des approvisionnements de grains qu'avait emmagasinés la M. Delannoy-Vandaele. »

« En dépit de tous les efforts, les flammes ne disparaissent que vers sept heures, alors qu'elles n'avaient plus à lécher que les pierres fondamentales de la construction. »

« La perte, très considérable, ne saurait être évaluée à moins de 100,000 francs. »

« Les bâtiments, appartenant à Mme veuve Quenu-Delpeire sont assurés à la compagnie le *Phénix*, représentée à Boulogne par M. Ch. Quettier. »

« Par bonheur, aucun accident personnel n'est à déplorer. »

« La cause de l'incendie reste inconnue, quant à présent. Toutefois, comme pour le sinistre qui a détruit il y a une semaine jour pour jour, une partie des bâtiments de la Chambre de commerce, on doit exclure sans arrière-pensée, toute idée de malveillance. »

La Chambre de Commerce de Roubaix a reçu récemment les ouvrages suivants :

1. — *Statistique sommaire des principales industries de la France en 1873*. Paris, imprimerie nationale.

aussi frère et aussi douce que celle de sa cousine. Il passe dans une grande tempête, par une vallée d'angoisses; mais le voici qui reparait en plein soleil, joyeux et rayonnant, et il s'élève vers le ciel au milieu de tourbillons de fumée.

« Bien trouvé pour un rêveur ! s'écria Witold en éclatant de rire. Ma charmante Sibylle, je vous en fais mon compliment. Cela veut dire clairement, ou je ne m'y connais pas, que mon mélancolique ami, après s'être perdu en divagations mystérieuses, en songes creux qui le font horriblement souffrir, verra luire enfin sans voiles le clair soleil de la vérité, et qu'il ira s'y fortifier, encore tout entouré de la fumée de ses rêves... A présent, bonne mère, puisque vous êtes si perspicace, tirez un peu l'horoscope de certain railleur de ma connaissance auquel vous ne pourriez prédire de châtiments d'aucune espèce, parce qu'il aime la liberté avec frénésie et qu'il s'est solennellement promis de ne jamais se marier. Tenez; voici ma main, j'attends mon sort. »

« Vous vous matierez pourtant; mais vous abandonnez votre femme, et vous tuerez votre ami, dit la bohémienne avec tristesse, en considérant la main du marié de Cracovie. »

« Allons, il paraît que nous avons assez ri, bonne mère, et que vous voulez trouver à présent une autre manière

2. — *Exposition Universelle de Vienne en 1873*. — Rapport adressé à M. le gouverneur général civil de l'Algérie par la Commission Algérienne, Paris, Imprimerie nationale, 1874.

3. — *Dictionnaire géographique économique et secret*, par H. Mamet-Gallian. Paris, Plon, 1874, in 12.

4. — *Enquête sur les conditions du travail en France*, pendant l'année 1872. Département de la Seine, Paris, 1873, grand in 4. (Don de la Chambre de Commerce de Paris).

5. — *Conférence ministérielle* entre la Belgique, la France, l'Italie et la Suisse. Procès-verbaux, 1874 et 1875. 2 vol. in 4. (Ministère des affaires étrangères).

6. *Rapport du Conseiller d'Etat, préfet du Nord, et procès-verbaux des délibérations du Conseil général*, session d'août 1875.

7. — *Mélanges industriels* de Jules Rozet, président de la Chambre de Commerce de Saint-Dizier, 1875, 2 vol. in 8. (Don de la famille de l'auteur).

8. — *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale*, 73^e année, 3^e série, T. 1^{er}, 1874, 1 vol. in 4.

9. — *Examen de règlement d'administration publique* sur l'exercice des raffineries et du projet de loi sur les sucres, 1875, 1 vol. in folio. (Envoi du Ministère de l'Agriculture et du Commerce).

10. — *Statistique de la France*. Statistique annuelle, année 1872. Imprimerie nationale, 1875, in 4.

11. *Statistique centrale des chemins de fer français*, situation au 31 décembre 1874. (Ministère des Travaux publics).

12. — *Tableaux des produits mensuels et annuels de l'industrie de froment en France*, par département, depuis le 22 septembre 1860 jusqu'au 31 décembre 1870. (Ministère de l'Agriculture et du Commerce).

Etat-Civil de Roubaix

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 4 février.
Alfred Procy, Chemin de la Croix, cour Tesson. — Apolline Debut, rue Soubise, cour Leclercq. — Eliza Dubois, au Petit-Beaumont. — Edmond Verhoest, rue Bernard, cour Boyval, 10. — Pauline Declercq, rue de l'Ermitage, cour Billart, 13. — Mélanie Verspeeten, rue des Dames, cour Proust, 31. — Joseph Quim, rue du Moulin, 51. — Gilberte Sadon, rue de l'Allouette, 28. — Pierre Patry, rue de Lannoy, 35. — Henri Vancomerbe, rue de la Galie, cour Vanneste.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 4 février.
Coralia Proust, 1 jour, rue du Fontenoy, 9. — Carlos Honoré, 1 jour, au Ravard. — Bruno Plony, 4 jours, rue d'Italie. — Hélène Hessel, 49 ans, rue de la Tuilerie. — Jean Gutte, 69 ans, rue des Champs, 28. — Palmyre Duret, 1 mois, rue des Longues-Haies, cour Bulteau-Lambert. — Edouard Demetree, 29 ans, rue du Fontenoy. — Camille Delplanque, 1 mois, rue Sainte-Thérèse.

Etat-Civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 4 février.
Théophile-Charles Loquet, au Blanc-Senu.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 4 février.
Rufine-Victoire Beny, 87 ans, veuve de Pierre-Jean Mattelaer, rue de la Laitie. — Sophie-Joseph Esquenet, 24 ans, à Risquentout. — Constant-Joseph Wagnon, 30 ans, veuf de Silvie Belliz, rue du Cinquêt.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, le lundi 7 février 1876, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI-JOSEPH DUHAUT, décédé à Roubaix, le 31 décembre 1875, à l'âge de 81 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, le lundi 7 février 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame SOPHIE-ADOLPHINE-JOSEPH SELOSSE, épouse de Monsieur JOSEPH PLATEL, décédé à Roubaix, le 26 décembre 1875, à l'âge de 76 ans et 9 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Des obit solennels du mois seront célébrés le lundi 7 février 1876, à 9 heures 1/2, en l'église de Saint-Sépulchre, pour le repos de l'âme de Monsieur ALEXANDRE DESTIVES, décédé à Roubaix, le 26 décembre 1875, dans sa 93^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Coeur, le lundi 7 février 1876, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de Dame VIRGINIE VILLIERS, épouse de Monsieur A. WILLOT, décédé à Roubaix, le 26 janvier 1875, à l'âge de 61 ans, et de Monsieur VILLOT, décédé à Roubaix, le 26 février 1875, à l'âge de 27 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, le lundi 7 février 1876, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame ROSALIE MATHON, épouse de Monsieur B. BONNET, décédé à Roubaix, le 12 février 1873, à l'âge de 49 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

de plaisanter. Il me sera impossible d'abandonner ma femme, puisque je ne prendrai pas la peine de l'épouser, et, quant à tuer mon ami, il a pu m'arriver parfois de passer pour un étourdi ou un fou, mais jamais pour un assassin ou pour un duelliste.

« Il y a plusieurs manières de tuer, répéta la vieille avec instance. Je vois dans cette main un signe qui n'a jamais trompé. Il y a autour de vous des potences et des corbeaux cherchant les morts; des flammes, du sang, et des larmes... Vous êtes un homme fatal! Malheur à ceux qui vous entourent! malheur à ceux qui vous suivront, malheur! malheur! »

« Voilà une prédiction des plus pittoresques, et autant de malheurs qu'il en faut pour donner du piquant à un bal; n'y en aura-t-il pas aussi un peu pour moi, bohémienne? dit soudain à côté de l'étrangère une voix jeune, fraîche et légèrement irritée. »

« La Tsigane se retourna, et vit près d'elle Mlle Nebutoff, qui lui tendait la main. Les yeux brillants, les lèvres frémissantes, toute blanche sous sa peau de panthère, sa bandelette de pourpre déroulée dans ses cheveux noirs, la jeune fille interrogeait les traits de la sorcière d'un regard étincelant et presque farouche, comme si elle eût voulu lancer à l'avenir inconnu une menace ou un défi. »

LETTRES MORTUAIRES ET OBITS. — Imprimeur Alfred Rebois. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* dans la *France*, de Lille.

COURS PUBLIC DE CHIMIE. — Lundi 7 février à huit heures du soir. — Sels de soude (suite) — du sel de cuisine. — De l'azotate de soude. — Dosage alcalimétrique. — Analyse des potasses, des sodas, des cristaux de soude. — Dosage de l'eau et des impuretés, questions industrielles qui s'y rattachent.

VILLE DE ROUBAIX
Programme des cours public de langue anglaise.

Lundi, 8 h. à 9 h. 1/2, 1^{er} cours.
Mardi, 8 h. à 9 h. 1/2, 2^e cours. 9 à 10 h. Répétition.
Mercredi, 8 h. à 9 h. 3^e cours. 9 à 10 h. correspondance.
Jeudi, 8 h. à 9 h. 1/2 h., 1^{er} cours.
Vendredi, 8 h. à 9 h. 1/2 h., 2^e cours. 9 à 10 h. répétition.
Samedi, 8 h. à 9 h. 3^e cours. 9 à 10 h. correspondance commerciale.

FRANCIS YONGE.
PROFESSEUR DU COURS.

BELGIQUE. — FATALE IMPRUDENCE. — Le 31 janvier dernier, la nommée Julie Decock, en jouant avec l'enfant Félix Van de Putte, âgé d'un an, de Munkwalm, prit un pistolet qui se trouva pendu au plafond, mit l'enfant en joue et lâcha un coup. La balle traversa la tête de l'infortuné enfant, qui mourut une heure après.

ASSASSINAT. — La petite commune d'Esmael, d'ordinaire si paisible, vient d'être mise en émoi par un crime affreux qui désole chez son auteur, un pervers et insouciant. Dans un chemin encaissé conduisant au village d'Esmael, à celui d'Esmael, et à quelques centaines de mètres de ce dernier, deux habitants d'Esmael se rendant à Tirlemont, samedi matin, ont découvert le cadavre d'une femme dont les vêtements avaient été littéralement mis en lambeaux.

La gendarmerie de Tirlemont mandée par le bourgmestre d'Esmael s'est rendue immédiatement sur le lieu du crime. Le parquet de Louvain, accompagné d'un médecin-légiste, est également arrivé.

L'instruction à laquelle l'autorité est livrée a pour résultat l'arrestation du mari de la victime comme fortement soupçonné d'être l'auteur du meurtre. C'est un chaudiériste ambulancier, originaire de Saint-Nicolas et sans domicile établi.

L'autopsie du cadavre a démontré que la victime, après avoir été criblée de coups de bâton a été étouffée.

P. S. — Au dernier moment nous apprenons qu'un second chaudiériste vient d'être arrêté comme complice du meurtre.

CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal.

Roubaix, le 3 février 1876

A monsieur le directeur du *Journal de Roubaix*.

Tous nos lecteurs qui s'occupent de la prospérité et de l'avenir de Roubaix ont certainement lu avec intérêt les réflexions faites dans votre journal du 30 janvier dernier, concernant l'emplacement des marchés couverts dans la rue Pierre Motte; je crois puisqu'on élabore dans ce moment-ci beaucoup de projets et qu'un emprunt important vient d'être voté, devoir pour soumettre quelques idées nouvelles qui compléteront celles émises par votre abonné.

Si vous le jugez utile pour les intérêts de la ville et surtout pour l'embellissement de notre Grande-Place qui en a tant besoin, j'espère que vous voudrez bien les insérer dans un de vos prochains numéros.

La rue Pierre Motte, étant par expropriation, élargie à 20 mètres comme le demande votre abonné, et son axe étant porté au centre du pont de la gendarmerie dans la direction de la nouvelle gare de l'Est aurait son entrée plus proche de la rue de la Liberté (route départementale) et verrait de suite s'élever des constructions qui ne se feront pas de si tôt, si on la laisse, comme actuellement, aboutir au canal qui peut encore être bien des années avant d'être comblé.

La ville occupant tous les terrains sur la place, en face de la rue Pierre Motte, pourrait prolonger cette rue jusqu'à la rue Neuve, derrière l'Hôtel-de-Ville actuel puis, la continuer en ligne droite par expropriation jusque dans la rue du Bois à l'entrée de la place du Trichon, elle pourrait ensuite en l'obligeant à droite la poursuivre jusqu'à la rue de l'Épée pour la faire déboucher sur une place établie sur la propriété de la famille Leconte-Bailion, le plus près possible du viaduc de Mouvaux.

« Je vous vois entourée de drapeaux, de bannettes et de lances comme celle-ci, dit la bohémienne, en désignant la faux polonoise. Puis... vous partez... pour un pays bien beau, bien loin, où les oranges fleurissent. Vous partirez en deuil, et vous renâtrerez auprès d'un tombeau : voilà ce que vous réserve l'avenir. »

« Il est évident que vous connaissez Mlle Nebutoff, et qu'en conséquence vous lui assignez une place auprès de son père, dans un régiment russe, ce qui est plus drôle que maladroit, dit Turno avec gaieté. Quant à renâtrer auprès d'un tombeau, ceci est d'autant plus piquant que ça n'a pas le sens commun... Oh! serait le mérite des prédictions, si elles étaient intelligibles et vraies? »

« C'est comme à moi... Me prédire que je me ferai Bernardin! s'écria Stanislas Wojtowicz, le sonneur de la noce. »

« Ou à moi que je ferais un faux serment? ajouta M. Sawinski. »

« À moi que je tuerais deux Cosaques! s'écria un petit blondin de douze ans qui jouait, dans la noce, le rôle de frère de l'épousée. »

« La Tsigane entend l'art des contrastes, dit Thadée avec insouciance. Elle a pensé qu'un peu de drame ferait bien en une soirée de carnaval. Mais, tenez, voilà pour votre peine, la mère,

La ville obtiendrait, je crois, facilement l'administration des chemins de fer, la construction de la nouvelle gare des voyageurs, l'ancienne restant pour les marchandises. Cette nouvelle gare pourrait être construite dans l'espace de celles de Saint-Lazare et de Mogiparuas-e à Paris, ayant un grand escalier intérieur, une entrée principale rue Pierre Motte prolongée et une seconde du côté de la route de Mouvaux afin de faciliter les communications avec l'ancienne gare. La nouvelle rue Pierre Motte donnerait d'abord accès facile à la rue Neuve, ensuite à la rue Luikermann, elle faciliterait les tramways intérieurs et ceux pour Lille, donnerait un grand mouvement au côté gauche de la place en mettant en communication directe tout un quartier populaire de la ville avec les trois places, les marchés, les chemins de fer, le bassin du canal et la promenade: elle éviterait à la ville le percement, au milieu d'une quantité d'habitations importantes, de deux nouvelles rues, celle de la gare du Nord et celle de la gare de l'Est, rues qui n'embellissent pas notre Grande-Place et la laisseront dans la triste situation actuelle. Cette nouvelle rue Pierre Motte n'entraînerait pas la ville dans des dépenses effrayantes pour l'avenir comme les deux autres rues, attendu que passant en majeure partie tout en travers jardins, la plus value qu'elle donnerait aux terrains restant aux propriétaires, permettrait de faire les expropriations dans de très bonnes conditions.

Avec cette nouvelle rue l'Hôtel-de-ville serait dégagé et la ville pourrait reprendre le beau projet de l'un de ces Messieurs Dupire, qui était de se servir de l'Hôtel-de-Ville actuel comme alle gauche et de construire l'aile droite à l'alignement de la rue Saint-Georges, le centre faisant face aux maisons de M. Cateau-Duvivier.

En face de l'Hôtel-de-Ville, ainsi établi s'ouvrirait la rue déjà projetée depuis longtemps, rue parallèle à la Grand'Rue qui aboutirait à la place de la Liberté, ou, si on ne fait pas les marchés couverts pourrait être construit pour faire face à la mairie, le théâtre qu'une population de près de 100,000 habitants devrait déjà posséder.

La ville vendrait les terrains qui lui resteraient sur la place pour construire des magasins et des cafés sur des plans qu'elle donnerait et rachèterait à meilleur compte autre part les terrains pour remplacer ceux occupés actuellement par l'Hôtel des pompiers et le conditionnement.

N'étant pas partisans de monuments sur la Grand-Place principale d'une ville parce que généralement ces monuments sont sombre le soir (place de la République à Lille). Je voudrais, ayant déjà l'église St-Martin sur notre place, voir mettre au concours le plan d'un Hôtel-de-Ville avec magasins ou cafés dans le bas tout en utilisant l'Hôtel-de-Ville actuel. Ces magasins et ceux que l'on construirait sur la droite de l'Hôtel-de-Ville donneraient à la place une animation que l'on n'obtiendrait jamais si l'on continue à faire des monuments publics ou des constructions éphémères comme celles que l'on fait actuellement et qui content en résumé très cher aux contribuables. Ma lettre ne donnant qu'un léger aperçu de ce projet est plus longue que je ne voulais la faire, j'espère cependant que vous voudrez bien en donner connaissance à vos lecteurs.

Si la commission des travaux municipaux veut se faire une idée de l'aspect magnifique que présenterait la place dans les conditions indiquées, il lui sera bien facile d'en faire faire un plan et elle verra que pour l'embellissement de la place ainsi que pour le trésor de la ville ce projet qui changerait complètement notre Roubaix offre les plus grands avantages.

Veillez agréer, monsieur le Rédacteur, avec mes remerciements, mes salutations les plus distinguées.

Un abonné.

Faits divers

Draguignan et Bar-le-Duc nommés sénateurs. — Quelques journaux suis-

et surtout pour mon ascension vers le soleil. »

En parlant ainsi, le jeune homme avait glissé une pièce d'or dans la main de la bohémienne. Ses amis l'imitèrent, et, quelques instants après, la Tsigane, suivie de ses acolytes, avait rejoint ses compagnons. A peine fut-elle sortie, que la musique et la danse recommencèrent pour se prolonger jusqu'au matin; mais, de loin, on l'entendait encore répéter, comme un avertissement aux danseurs, ces derniers vers de sa chanson :

Croyez au bonheur; effeuillez les roses; Demain... est à Dieu!

III

L'orchestre se faisait entendre encore sous le toit de Glonki, et une faible clarté blanchissant l'orient commençait à indiquer l'approche de l'aurore, lorsque Thadée, prit congé de son oncle et de sa cousine. « Sa mère un peu souffrante, leur dit-il, l'avait prié de retourner auprès d'elle immédiatement après le bal, et lorsqu'elle serait complètement remise, il reviendrait passer avec elle quelques jours à Glonki. » Après quoi, il s'était hâté de prendre place dans le train qui l'attendait devant le Perron.

Ses chevaux impatients faisaient jallir de leur sabot une poussière de neige. Il leur lâcha les rênes, et, sifflant pour exciter leur ardeur, il eut bientôt laissé

ses ent commis de singulières erreurs dans la transcription des dépêches qui leur appo-taient les résultats des élections sénatoriales. Il en est un, qui est rédigé par les docteurs les plus qualifiés de l'Alsace suisse, et qui a néanmoins annoncé que M. Nanies représenterait le département de Hérault au Sénat. D'après un autre, M. Laon Martin représente l'Aisne, Dijon à être M. Draguignan; Quimper porte ses voix sur M. Bar-le-Duc. Il n'y a pas que les Français paraît-il, qui ont besoin d'apprendre la géographie.

Hier soir, vers sept heures et dix minutes, racontent des journaux de Paris, des personnes qui passaient rue de Châteaudun, virent tout à coup une flamme vive, sortir du magasin de parfumerie Camus, situé au coin de cette rue et de la rue Talbot. En un clin d'œil, le feu gagna l'entresol et s'éleva bientôt jusqu'au quatrième étage. L'incendie gagna rapidement, les flammes alimentées par les huiles et les essences contenues dans le magasin, sortaient en gerbes épaisses par toutes les ouvertures, avec des pétilllements et des sifflements sinistres, et menaçaient de tout embraser. Une fumée noire remplissait les rues environnantes. M. Camus se trouvait à l'entresol, en train de dîner, quand le feu se déclara. Il se précipita dans le magasin, et parvint, dit-on, à sauver sa caisse. Malheureusement c'est tout ce qu'il a pu emporter. Quant aux autres habitants de la maison, ils s'empressèrent de descendre et de fuir, sauf les locataires des 4^{me} et 5^{me} étages qui se contentèrent de fermer leurs persiennes. Au bout de quelques minutes les premières pompes arrivèrent. Heureusement les langues de feu furent prises sur les étages supérieurs, et bientôt la flamme se trouva circonscrite au magasin du rez-de-chaussée et à l'entresol. Vers huit heures environ, on commença à être maître du feu. Du magasin il ne reste plus que les murs. Tout le reste est détruit. Les pots et les faïences gisent à terre, brisés, tordus, fondus, les ouvertures sont enchevêtrées de barres de fer. Une désolation semblable règne à l'entresol. Là, non plus, rien ne subsiste plus, meubles, tentures, tout a été voré en un clin d'œil, on ne voit plus que les ferrures des fenêtres. Le *Théâtre Talbot*, qui est situé, on le sait, à quelques mètres de la maison incendiée, n'a pas pu jouer hier soir. La rue avait été fermée par les agents pour le service des pompes, et on a dû se servir des bouches d'eau qu'il possède en cas d'incendie.

— On écrit de Marseille au *Journal du Midi* :

« Une récente découverte vient de mettre en émoi les savaants de notre ville. Un chasseur, dans les environs de Gémenos, au valon de Saint-Clair, poursuivait un blaireau qui, pressé par les chiens, se réfugia par une ouverture creusée dans la pierre au dedans d'une excavation dont un quartier de roche fermait l'entrée. L'ouverture déblayée par les soins du chasseur et de quelques personnes qui l'accompagnaient, on aperçut des ossements humains répandus en assez grand nombre sur le sol d'une caverne naturelle. Les maires de Gémenos et de Roquefort furent prévenus et se rendirent sur les lieux; la caverne fut soumise aux recherches les plus minutieuses, chacun croyant y trouver quelque trésor. Enfin, on avertit la faculté des sciences de Marseille, qui envoya à Gémenos quelques-uns de ses membres. »

« L'administration permit aux membres de la faculté d'emporter ces ossements après qu'il fut constaté qu'ils remontaient à une date fort éloignée. Il y avait là trois crânes, dix-huit maxillaires inférieurs, un assez grand nombre de fémurs, de clavicules, etc.; quelques armes en silex, un fragment de poterie, etc. »

« Les crânes étaient plus volumineux que les crânes d'hommes ordinaires; le diamètre horizontal y était plus développé que le diamètre vertical; les autres os étaient grêles, à peine de la dimension commune. Les armes étaient des morceaux de silex, grossièrement taillés en pointe; la poterie était cuite

loin derrière lui les arbres et les barrières qui entouraient le *dvor* de Glonki. La distance qui le séparait de la maison paternelle était assez considérable, et, pour la franchir, il lui fallait d'abord traverser cette grande plaine de neige qui s'étendait, pâle et scintillante, jusqu'aux limites de l'horizon. Le jeune homme s'y engagea, guidé par les croix élevées, par les poteaux de bois peint qui, de distance en distance, marquaient la route sur des bords éblouissants. Bientôt, se fiant à l'instinct de ses chevaux habitués à parcourir ce chemin, il cessa de les diriger, et s'appuyant d'une main à l'une des parois du traineau, tandis que de l'autre il faisait flotter les rênes, il pencha la tête sur sa poitrine et commença à rêver. »

Sa rêverie était-elle douce ou pénible? A vrai dire, nous n'en savons rien; et pourtant il y aurait en bien des raisons pour qu'elle fût agréable; sans doute Thadée avait, comme Sacha le disait à Aline, « une mère qui l'adorait, un oncle qui ne voulait que son bonheur, une petite cousine qui, etc. » De plus il était jeune, intelligent, beau garçon, et possédait une grande fortune.

(A suivre).

Feuilleton du *Journal de Roubaix* du 6 FÉVRIER 1876

— 6 —

Patrie & Dévouement

PREMIÈRE PARTIE

LES BEAUX JOURS

II.

(Suite)

— Et ceci encore, Mme Nostradamus, n'est qu'une méchante épigramme à l'adresse du fiancé, continua Witold le sceptique. Longtemps avant vous l'on a su que les lunes de miel ont quatre quartiers pour l'ordinaire. Premier, la passion; second, la tendresse; troisième, l'attachement, et quatrième, l'indifférence... Vous n'avez pas besoin pour cela de nous parler de « cercle de fer » de *la montagne des Alpes* et de « croix noire autour du cou. » Il est vrai que sans cela votre prophétie n'aurait pas eu l'air assez lugubre, ce qui lui aurait nu. Mais voyons, que direz-vous de ce beau garçon, mon nouvel ami? N'y a-t-il pas aussi dans son lot quelques chaînes conjugales? — Si celui-ci porte des chaînes, il en sera bientôt délivré, dit la bohémienne en prenant la main de Thadée, presque